



Réserve Naturelle

FORÊT DE NEUHOF-ILLKIRCH

# Mise en œuvre du nouveau plan de circulation 2<sup>nd</sup>e phase



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Réunion publique  
15 novembre 2022



## Introduction

M. **Marc HOFFSESS**, Adjoint à la Maire en charge de la transformation écologique du territoire et conseiller métropolitain

### Rappel des règles des échanges :

- Remarques, questions et réponses après la présentation,
- Respect des participants et intervenants,
- Écoute des propositions, on ne coupe pas la parole,
- Respect des idées des autres, il n'y a pas de mauvaises idées
- Pas de jugement
- Mise en mode silencieux du téléphone
- Interventions brèves, sans monopoliser la parole pour permettre à chacun-e de s'exprimer
- Courtoisie : pas d'agressivité, d'insulte, procès d'intention et mises en cause personnelles... afin de préserver le climat serein de cette rencontre

## Ordre du jour

1. Une réserve naturelle nationale, c'est quoi ?
2. Zoom sur les réserves strasbourgeoises
3. L'ouverture au public et le processus de participation
4. Le nouveau plan de circulation
5. Les travaux prévus cet hiver
6. La suite

## Les intervenants

- **Marc HOFFSESS**

Adjoint à la maire en charge de la transformation écologique du territoire

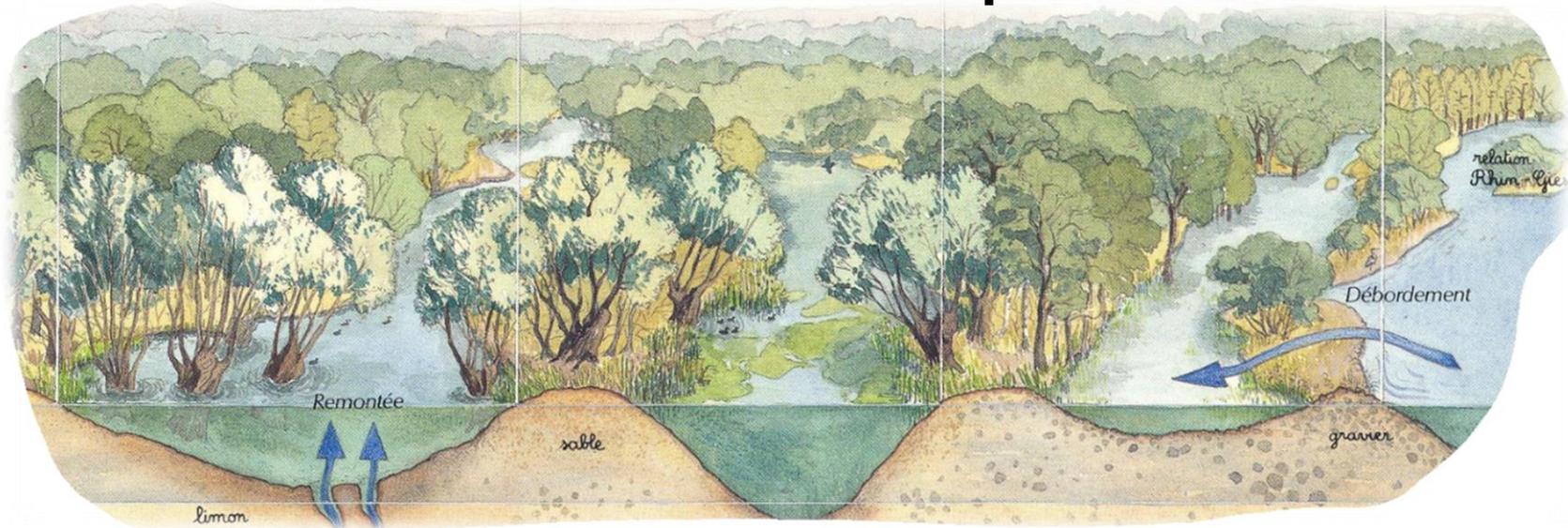
- **Nicolas WOLFF**

DREAL Grand Est

- **Adrien SCHVERER**

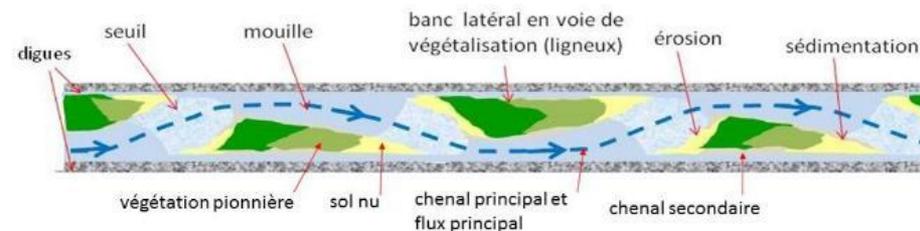
Conservateur de la réserve

## Biodiversité maximale entretenue par le Rhin



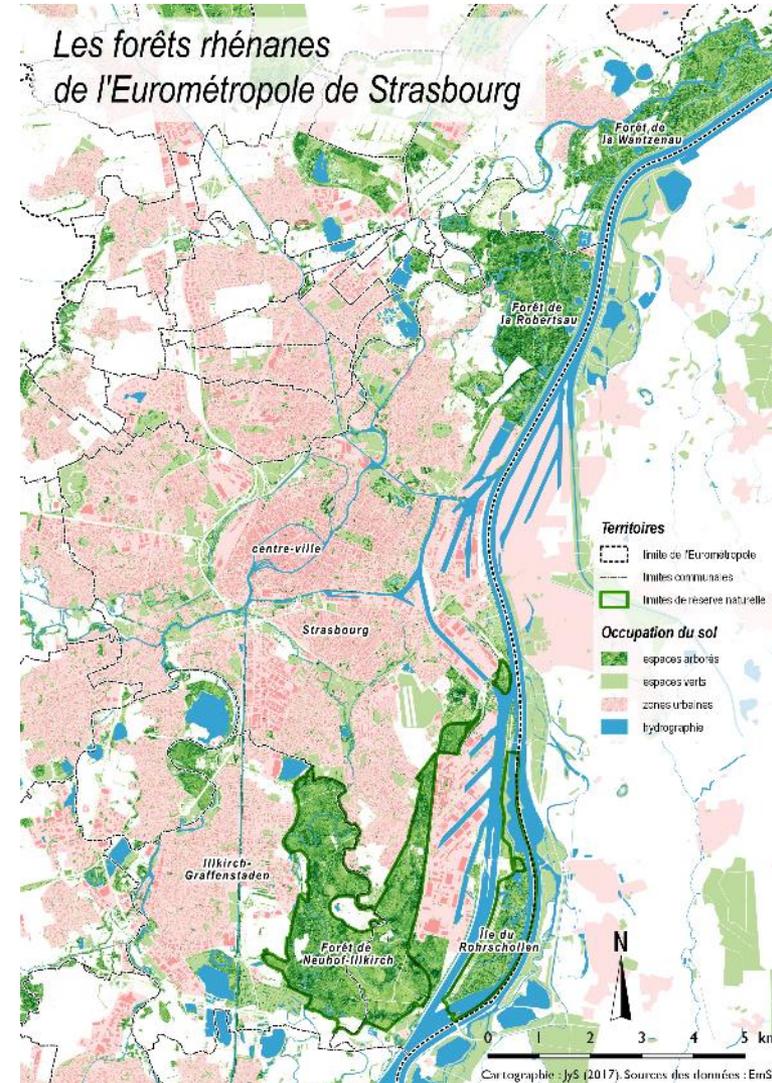
### ► L'éco-complexe alluvial rhénan et sa mosaïque d'habitats

- Milieux aquatiques (Rhin et ses difffluences, bras morts, mares, milieux phréatiques...)
- Bancs de graviers
- Roselières et zones humides
- Prairies humides et sèches
- Forêts à bois tendre et à bois durs



## Contexte géographique

- ▶ 3 Réserves Naturelles Nationales (RNN):
  - ▶ Île du Rohrschollen (1997) : 309 ha
  - ▶ Forêt de Neuhof-Illkirch (2012) : 945 ha
  - ▶ Forêt de Robertsau-Wantzenau (2020) : environ 750 ha
- ▶ Un site particulier par rapport à l'écologie de la région du Rhin supérieur :
  - ▶ Lieu de confluence historique avec la rivière Ill ;
  - ▶ Rupture de pente du Rhin : changement de style fluvial ;
- ▶ Secteur particulièrement vulnérable en lien avec la pression foncière, les grands travaux hydrauliques et les choix de gestion passés ;

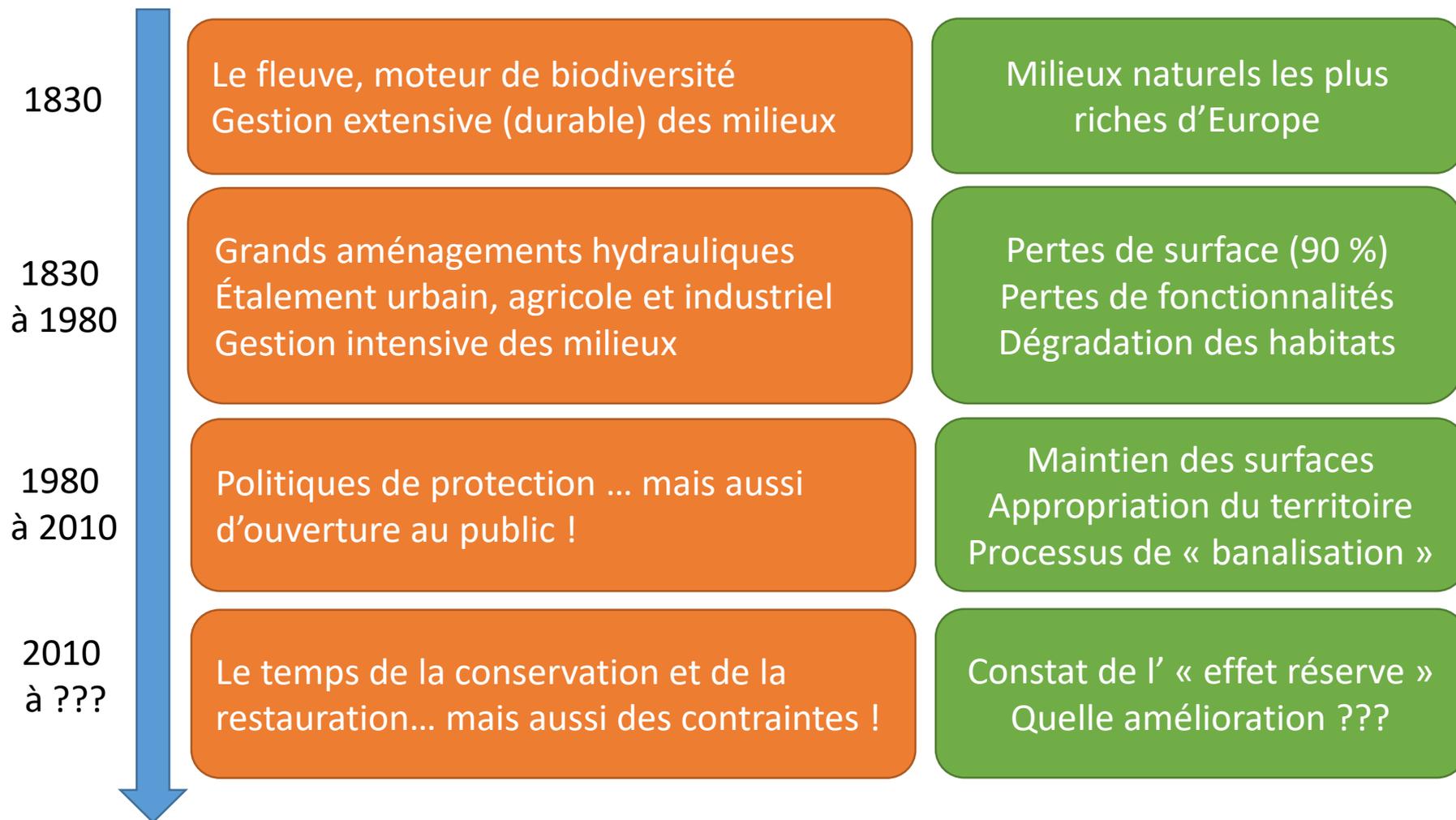


# 2/ Les réserves strasbourgeoises

## Histoire et évolution



## Histoire et évolution



## 2/ Les réserves strasbourgeoises

### Stratégie de gestion

- ▶ Laisser faire la nature et accepter qu'elle fasse « différemment » ; ➔ Libre évolution
- ▶ Simuler des perturbations naturelles (fauche, pâture, travaux forestiers...) ; ➔ Gestion patrimoniale
- ▶ Retrouver des perturbations qui « entretiennent » la mosaïque d'habitats. ➔ Restauration des fonctionnalités

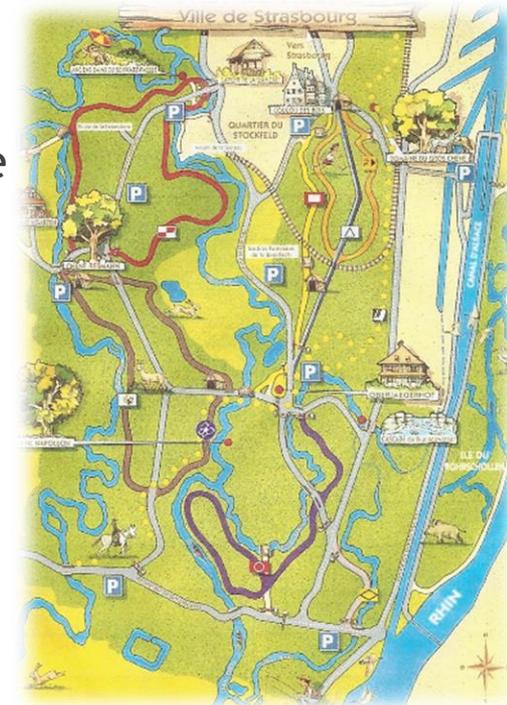


**+ objectif parallèle :**  
**Faire comprendre, intéresser et impliquer**



## Histoire de l'ouverture au public du site

- ▶ **Années 1980** : Abandon de la sylviculture et stratégie d'ouverture au public
  - ▶ Aménagement de sentiers pédagogiques et sportifs, pistes cavalières...
  - ▶ Installation d'équipements (bancs, poubelles, passerelles...)
- ▶ **2011** : Étude de fréquentation => environ 200 000 visiteurs/an, majoritairement des riverains qui fréquentent régulièrement le site



Plan de circulation forêt du Neuhof : 1995



Entrée parcours sportif



Panneaux plan de circulation historique



Passerelle paysagère – chemin du chat sauvage

## 2012 : Un plan de circulation réglementaire

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Décret n° 2012-1039 du 10 septembre 2012 portant création de la réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

#### TITRE V

#### RÈGLES RELATIVES À LA CIRCULATION, AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS ET AUX AUTRES USAGES

**Art. 17.** – I. – Sont autorisées, dans le respect des droits des propriétaires :

1° La circulation des piétons dans la limite des espaces et cheminements identifiés à cet effet dans un plan de circulation intégré au plan de gestion ;

2° La circulation des cyclistes, des cavaliers et des attelages sur les seuls itinéraires identifiés par le plan de circulation intégré au plan de gestion et balisés à cet effet.

# 3/ Accueil du public et participation

## Comment élaborer ce plan de circulation ?

- ▶ 2014 : Désignation du gestionnaire et mise en place de l'équipe
  - ▶ Rédaction du 1<sup>er</sup> plan de gestion
  - ▶ Craintes d'une « mise sous cloche » et défiance vis-à-vis des contraintes
  
- ▶ 2018 : Validation du plan de gestion
  - ▶ L'Etat accepte de donner dérogation pour l'élaboration du plan de circulation avec les usagers et riverains
  - ▶ Choix de la Ville de Strasbourg de mener un travail de concertation avec les acteurs, les usagers et les riverains



*Sauvetage de grenouilles - école du Stockfeld*



*Chantier participatif – Lilly France*



*Ramassage de déchets – enfants du Neuhof*

# 3/ Accueil du public et participation

## Processus de concertation

- ▶ Démarche :
  - Février à septembre 2019
  - 6 réunions de concertation + 1 visite de terrain
  - 180 inscrits, 50 à 80 participants réguliers
  
- ▶ Synthèse :
  - Nouveau plan de circulation
  - Charte de l'utilisateur / du visiteur
  - Cahier de préconisation : *Comment concilier la richesse écologique de la réserve et l'accueil de son public*
  
- ▶ Sujets dépassant le périmètre de la réserve :
  - Connexions écologiques
  - Lieu d'éducation à la nature
  - Place des usages, fréquentation, mobilité
  - Transition écologique entre ville et réserve
  - Participation citoyenne - conseil des visiteurs



Processus interrompu

# 4/ Le nouveau plan de circulation



## Réserve Naturelle FORÊT DE NEUHOF-ILLKIRCH

-  Limite de la réserve naturelle
-  Cours d'eau
-  Routes ouvertes à la circulation automobile
-  Chemins et sentiers ouverts au public
-  Chemins et sentiers provisoires ouverts au public jusqu'à l'aménagement d'itinéraires de substitution
-  Zones de quiétude
-  Chemin en impasse jusqu'à l'aménagement de l'entrée Reuss

Arrêté préfectoral du 22 décembre 2020

## Les effets du stress

- ▶ La faune sauvage a un instinct de survie et de fuite extrêmement fort
- ▶ Chaque dérangement génère un stress important
- ▶ La fréquentation humaine de la réserve sollicite quotidiennement cet instinct de fuite
- ▶ Baisse du système immunitaire = risque d'infections accru
- ▶ Baisse de la reproduction et de survie des petits
- ▶ Plus de temps de vigilance = moins de temps pour se nourrir



**Déplacements et abandons des territoire vers des zones moins à risque**

**Effet répété => Chute des populations**

# 4/ Le nouveau plan de circulation

## Zones de quiétudes – une démarche régionale

- Une démarche inscrite dans le cadre du Life Biodiv'Est qui bénéficie de financements européens
- Le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges** est site pilote en collaboration avec le Parc naturel régional des Ardennes
- L'objectif est la mise en place de **50 zones de quiétude** à travers le Grand Est (60 000 ha supplémentaires minimum)



## 4/ Le nouveau plan de circulation

### Création de zones de quiétudes

*RNN forêt de Neuhof-Ilkirch*

- ▶ Définition lors des ateliers de 2019
  - ▶ Zone de quiétude = surface de la réserve située à au moins 100 m d'un espace ouvert au public
  - ▶ Utilisation d'un animal totem particulièrement farouche : l'Autour des palombes
  
- ▶ Résultat du nouveau plan de circulation - à terme
  - ▶ Augmentation de 20 % pour arriver à 50 % de la surface de la réserve naturelle
  - ▶ Intérêt indirect pour tout l'écosystème avec la libre évolution forestière



Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)



Zones de quiétude

## 4/ Le nouveau plan de circulation

### Un intérêt pour les usagers et visiteurs

- ▶ 38 km de voies ouvertes au public, de nombreuses possibilités de promenades et parcours
- ▶ Mise en place d'un plan d'entretien des infrastructures
- ▶ Balisage du réseau de chemins
- ▶ Mise en place d'équipements pédagogiques et développement de sentiers de découverte
- ▶ Aménagement de lieux de pause et d'observation de la nature
- ▶ Déploiement de l'offre d'animation



Entretien des infrastructures  
*Exemple de la passerelle des Dames*

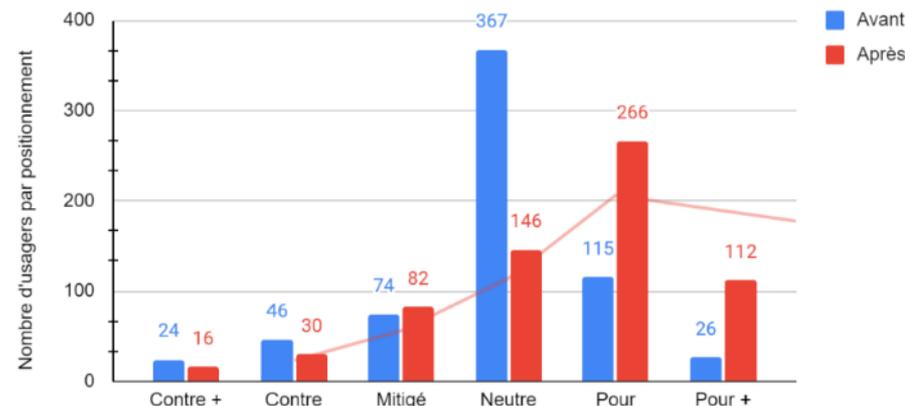
## Mise en œuvre – Phase 1 *Information et sensibilisation*

- ▶ Inauguration des 1<sup>ers</sup> panneaux et conférence de presse le 17 janvier 2022
- ▶ Fermeture physique de chemins et installation des panneaux Zone de quiétude
- ▶ Sensibilisation des usagers et visiteurs
  - ▶ 2 étudiantes en services civiques
  - ▶ 652 personnes sensibilisées : + de 60% de riverains, 55 % âgés de 50+, 60 % usagers réguliers
  - ▶ Explication du plan de circulation et des *Zones de quiétude*, analyse du positionnement des usagers

22 décembre 2020 :  
approbation du plan de circulation par arrêté préfectoral



Installation de panneaux « Zone de quiétude »



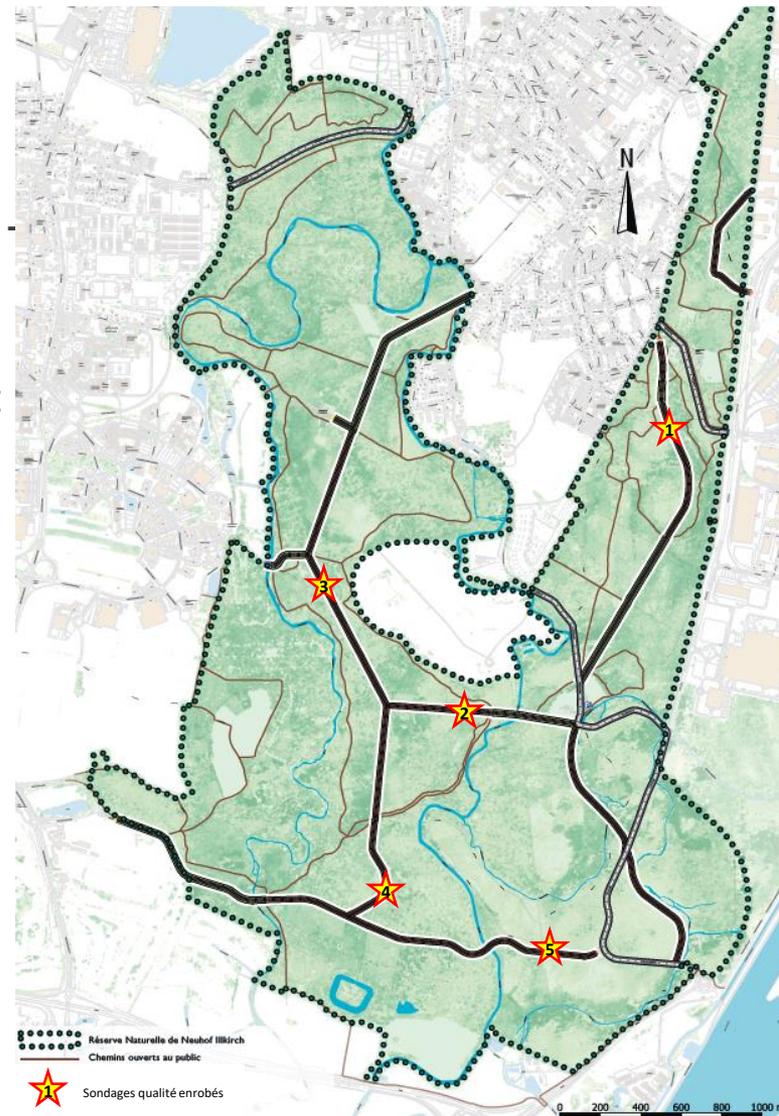
Positionnement des usager vis-à-vis du plan de circulation  
avant/après explications

## Mise en œuvre – Phase 2 *Dépollution et transformation*

- ▶ Projet sélectionné pour un budget de 440 000 € – Financement par l'Etat (80 %) et la ville de Strasbourg (20%)
- ▶ État des lieux réalisé sur l'ensemble du linéaire :
  - ▶ 8,5 km, soit 55 000 m<sup>2</sup> fermée à démanteler
  - ▶ 3,2 km, soit 21 000 m<sup>2</sup> ouverts à transformer
- ▶ Réalisation de sondages et analyses des compositions

	Matériau	Épaisseur (cm)	Présence amiante	Somme des HAP (mg/kg M.S)
Sondage 1	Enrobés	5	NON	30,6
	Hérisson	12		
	0/60	12		
Sondage 2	Enrobés/Hérisson	7	NON	69,1
	0/60	16		
Sondage 3	Enrobés/Hérisson	7	NON	4900
	0/60	22		
Sondage 4	Enrobés/Hérisson	5	NON	6600
	0/60	23		
Sondage 5	Enrobés	30	NON	<0,50
	0/60	80		
	Sable	50		

**Pollution hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)**



Diagnostic de qualité des enrobés dans la réserve

## Tronçons concernés – 4 niveaux d'intervention

- ▶ Démantèlement complet avec restitution à la libre évolution : arrachage avec évacuation puis traitement (pour matériaux pollués) ;
- ▶ Arrachage et évacuation des éléments imperméables avec traitement des pollutions puis transformation :
  - ▶ Chemin paysager ouvert au public (multimodal)
  - ▶ Chemin paysager piéton + piste cavalière
  - ▶ Chemin de service fermé au public

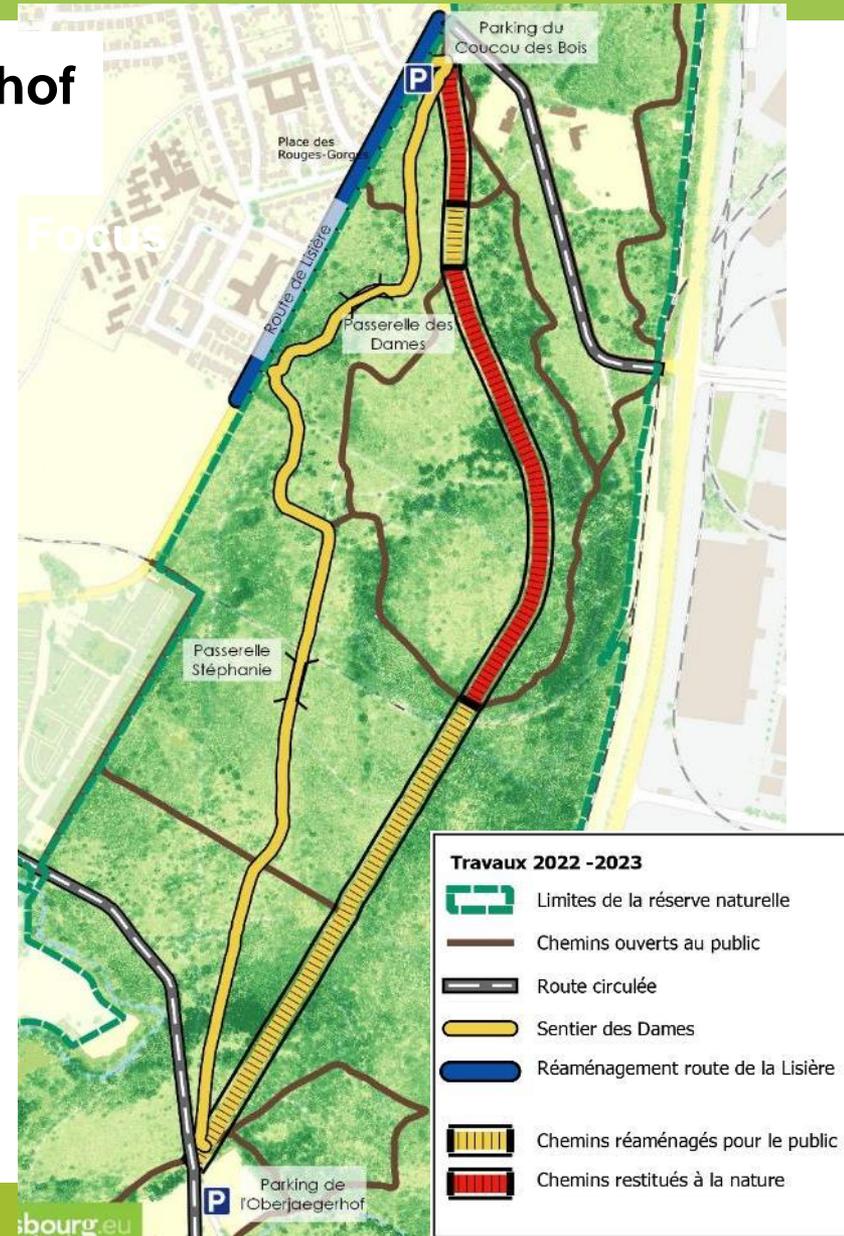


Tronçons de chemins pouvant être  
démantelés/transférés en 2022/2023

Mais maintien des itinéraires  
provisaires !

## Secteur Coucou des bois – Oberjaegerhof *Application conclusions concertation 2019*

- ▶ Requalification sentier des Dames pour le confort des cycles - fin 2022 (*en cours*)
  - ▶ Réfection des 2 passerelles
  - ▶ Réfection de la couche de surface
- ▶ Dégoudronnage et transformation d'une partie du Chemin du Roi - début 2023
  - ▶ Désimperméabilisation par décapage des enrobés et dépollution des HAP
  - ▶ Aménagement des tronçons à transformer pour conserver l'accès du public et intégrer une piste dédiée aux cavaliers
- ▶ Réaménagement route de la lisière et création d'une contre allée piétonne - 2023



## 6/ Poursuite du travail

### Les sujets restant à définir

#### *Reprise du processus de participation*

- ▶ La catégorisation et le niveau d'entretien pour chaque sentier de la réserve
- ▶ La question de l'installation d'équipements (tables, bancs, poubelles...)
- ▶ Le déploiement du 1<sup>er</sup> parcours pédagogique
- ▶ Une réflexion sur la conciliation des usages

Et bien d'autres sujets pour concilier protection du patrimoine et accueil !



# Questions / Réponses



# Merci de votre attention

## Vos contacts

- Service des espaces verts et de nature

+33 (0)3 68 98 51 02

- Direction de territoire

+33 (0)3 68 98 51 32